

**A.R.C CARROSSERIE
SARL au Capital de 50.000 €
Rue Gambetta**

63360 GERZAT

RCS CLERMONT B 333 074 425

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'An Deux Mille Vingt Six
Le 20 Mai

Les associés de la SARL A.R.C CARROSSERIE, au Capital de se sont réunis au siège social, sur convocation du Gérant, à l'effet de délibérer, sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Gérant.
- Approbation des comptes.
- Affectation des résultats.
- Fixation de la rémunération du Gérant.
- Conventions spéciales.
- Questions diverses.

Tous les associés sont présents. Les associés présents représentent plus de la moitié du Capital Social.

En conséquence, l'Assemblée est habilitée à prendre toutes les décisions ordinaires, conformément aux dispositions, légales et statutaires.

La séance est présidée par le Gérant, le Président dépose sur le bureau :

- L'Inventaire.
- Les comptes annuels.
- Le rapport de gestion.
- Le texte des résolutions proposées.

Le Président ouvre la séance, rappelle l'ordre du jour et fait lecture du rapport de la gérance.

Après échange de vues et certaines précisions données, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'Exercice 2024-2025

- Le Bilan au 31/12/25.
- Le Compte de Résultat du 01/10/24 au 31/12/25.
- Le résultat de l'Exercice : perte
- Les annexes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée générale décide d'affecter les résultats de l'Exercice comme suit :

- Résultat de l'Exercice : **- 42 006.70 €**
- Au compte de report à nouveau : **- 42 006.70 €**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le rapport de gestion. Elle donne quitus au Gérant, pour son mandat social et lui renouvelle sa confiance.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Par Assemblée Générale du 15/10/2024 il avait été décidée qu'à compter du 1er décembre 2024, Monsieur Gilles FAVIER, gérant, ne percevrait plus de rémunération pour son mandat social suite à son départ en retraite à compter de cette date.

En outre, il pourrait prétendre, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais engagés dans l'accomplissement de son mandat.

Monsieur Gilles FAVIER souhaite, dans le cadre du cumul emploi retraite reprendre une rémunération pour l'accomplissement de son mandat à compter du 01/07/2026.

Le montant de cette rémunération sera de 2500.00€ brut par mois.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix admises au vote (Mr FAVIER Gilles ne prend pas part au vote).

CINQUIEME RESOLUTION

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 Heures.

Mr FAVIER Maurice

Mr FAVIER Gilles

Melle FAVIER Pascale

Mr TOSOLINI François

A.R.C CARROSSERIE
SOCIETE A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 50 000€
SIÈGE SOCIAL : rue Gambetta 63 360 GERZAT
RCS : 333 074 425

RAPPORT DE GESTION ÉTABLI PAR LA GÉRANCE
Sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2025
(Article 340 de la loi du 24 juillet 1966)

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale afin que, conformément aux statuts et à la loi, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, et pour vous rendre compte de l'activité de notre société pendant le dit exercice.

Nous vous précisons que les comptes de notre société soumis à votre approbation ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

Ces documents ont été établis et sont présentés dans le respect du principe de prudence. Un rappel des comptes de 2023/2024 est fourni à titre comparatif.

- SITUATION ET ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'activité de la Société a été la suivante :

- COMPTES ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à **1 462 103 €**

Le chiffre d'affaires pour l'exercice précédent s'élevait à **1 401 737 €** soit une progression de **60 366€ (4.306%)**

Les frais de personnel totalisent la somme de **385 857 €** plus **103 488 €** de charges sociales,
Les autres achats et charges externes s'élèvent à **242 497 €**.

Le résultat d'exploitation est de **– 23 861 €**

Compte tenu:

Du résultat financier négatif : **- 18 145 €**

Du résultat exceptionnel : **0 €**

De l'impôt sur les bénéfices **0 €**

Le résultat de l'exercice est une perte de **- 42 007 €**

PERSPECTIVES D'AVENIR

INVESTISSEMENTS

MATÉRIEL

Nous ne prévoyons pas d'investissement pour l'exercice 2026.

IMMOBILIER

Aucun investissement immobilier prévu dans les prochaines années.

ÉVÉNEMENTS SURVENU DURANT LE DERNIER EXERCICE ÉCOULÉ.

Nous avons recruté un tôlier-monteur Mr Sébastien CAPPÀ en CDI, sa prise de poste s'est effectuée le 01/10/2025.

ÉVÉNEMENTS SURVENU ENTRE LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE ET LA RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE.

Notre deuxième salarié TOLIER-MONTEUR Luis BATISTA a repris son poste en temps partiel à 50% à la date du 1 janvier 2026, à la suite de son mi-temps thérapeutique qui s'est terminé le 31 décembre 2025, ce dernier a fait valoir ses droits à la retraite pour un départ le 1 octobre 2026.

Notre menuisier Laurent MOULIN, suite à un arrêt maladie fin 2024 a repris son poste en mi-temps thérapeutique à compter du 1 janvier 2026, ce dernier a fait valoir ses droits à la retraite pour un départ le 1 septembre 2026.

OBJECTIFS POUR L'EXERCICE 2026

L'objectif principal est de retrouver un niveau de chiffre d'affaires proche de 1 500 000.00€ de façon à retrouver un équilibre financier et surtout de réduire les crédits courts termes, pour cela il est nécessaire de recruter un 2^{ème} TOLIER-MONTEUR en CDI en prévision du départ de Luis BATISTA.

ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Au cours de l'exercice écoulé notre société n'a pas engagé de dépenses de recherche.

PRISE DE PARTICIPATION SIGNIFICATIVE OU PRISE DE CONTRÔLE

Au cours de l'exercice écoulé notre société n'a pas pris de participation significative ou le contrôle de filiales.

CESSION DE L'ENTREPRISE

Nous avons décidé la cession du fond de commerce en Juin 2025 au profit de la société AUV AUVERGNE à COURNON D'Auvergne avec une mutation de la SARL ARC CARROSSERIE en loueur de bien immobilier, suite à une lettre d'offre du 16/10/2025 validée par les 2 parties, un compromis avait été préparé par notre avocat Maître Julien CAUSSE du cabinet BC AVOCAT, afin de faciliter la clôture des comptes pour une cession effective au 01/01/2026, nous avons décidé par assemblée générale en date du 8 Septembre 2025 de prolonger l'exercice fiscal de 3 mois afin de le clôturer au 31/12/2025, malheureusement l'acquéreur s'est rétracté et l'opération n'a pas eu lieu.

Nous sommes en contact avec un autre acquéreur nous souhaiterions une cession du fond de commerce pour le 1 novembre 2026.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de
Au compte de report à nouveau

- 42 007 € de la manière suivante :
- 42 007 €

Égalité

- 42 007 €

La gérance.

APPORT SPÉCIAL DE LA GÉRANCE à l'assemblée Générale Ordinaire Annuelle Du 14 Mars 2024

Conformément à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction.

La gérance.

ARC CARROSSERIE SARL

11 rue Gambetta
63360 GERZAT

COMPTES ANNUELS

du 01/10/2024 au 31/12/2025

Sommaire

Attestation de Présentation	1
Bilan et Resultat ANC2022 06 2Lignes	2
Annexes 25	19
Soldes interm gestion ANC2022 06	27
Liasse 26 IS RN	31

Attestation de Présentation

ATTESTATION

d'Expert- Comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise ARC CARROSSERIE SARL pour l'exercice du 01/10/2024 au 31/12/2025 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 56 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	333 662,64 Euros
Chiffre d'affaires	1 462 103,34 Euros
Résultat net comptable	-42 006,70 Euros

Fait à ROMAGNAT
Le 16/04/2026

Bruno SAUVESTRE
Expert Comptable



Bilan et Resultat ANC2022 06 2Lignes

ARC CARROSSERIE SARL

BILAN ACTIF ANC2022-06

Période du 01/10/2024 au 31/12/2025

Présenté en Euros

Edité le 16/04/2026

ACTIF	du 01/10/2024 au 31/12/2025 (15 mois)		Exercice précédent 30/09/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	10 025	10 025		
Fonds commercial (N-1)				
Fonds commercial (N)				
Autres immobilisations incorporelles (N-1)				
Autres immobilisations incorporelles (N)				
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes (N-1)				
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes (N)				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1		1	0,00
Constructions				
Installations techniques, matériel & outillage industriels	102 902	94 325	8 577	2,57
Autres immobilisations corporelles (N-1)				
Autres immobilisations corporelles (N)	168 651	158 038	10 613	3,18
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Participation (N-1)				
Participation (N)				
Créances rattachées à des participations (N-1)				
Créances rattachées à des participations (N)				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (N)				
Autres titres immobilisés (N-1)				
Autres titres immobilisés (N)				
Prêts				
Autres immobilisations financières (N-1)				
Autres immobilisations financières (N)	218		218	0,07
Total de l'actif immobilisé (III)	281 797	262 388	19 409	5,82
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements (N-1)				
Matières premières et autres approvisionnements (N)	155 090		155 090	46,46
En cours de production de biens (N-1)				
En cours de production de services (N-1)				
En cours de production (N)	12 855		12 855	3,85
Produits finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes (N-1)				
Avances & acomptes versés sur commandes (N)				
Créances				
Clients et comptes rattachés (N-1)				
Créances clients et comptes rattachés	118 415	4 708	113 707	34,08
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs (N-1)				
. Fournisseurs débiteurs (N)				
. Personnel (N-1)				

SARL SAUVESTRE TANGUY ET ASSOCIES

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes. La ligne correspondant à N-1 est grisée.

ARC CARROSSERIE SARL

BILAN ACTIF ANC2022-06

Période du 01/10/2024 au 31/12/2025

Présenté en Euros

Edité le 16/04/2026

ACTIF	du 01/10/2024 au 31/12/2025 (15 mois)		Exercice précédent 30/09/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%
. Personnel (N)				
. Organismes sociaux (N-1)				
. Organismes sociaux (N)				
. Etat, impôts sur les bénéfices (N-1)				
. Etat, impôts sur les bénéfices (N)	300		300	0,09
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	753		753	0,23
. Autres (N-1)				
. Autres (N)	3 714		3 714	1,11
Charges constatées d'avance	9 723		9 723	2,91
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement (N-1)				
Valeurs mobilières de placement				
. Actions propres				
. Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités (N-1)				
Disponibilités (N)	18 111		18 111	5,43
Total de l'actif circulant (IV)	318 961	4 708	314 254	94,18
Charges à répartir sur plusieurs exercices (N-1) (III)				
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (N-1) (VII)				
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (N) (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	600 758	267 096	333 663	100,00

SARL SAUVESTRE TANGUY ET ASSOCIES

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes. La ligne correspondant à N-1 est grisée.

ARC CARROSSERIE SARL

BILAN PASSIF ANC2022-06

Période du 01/10/2024 au 31/12/2025

Présenté en Euros

Edité le 16/04/2026

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (15 mois)	Exercice précédent 30/09/2024 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital (dont versé :)	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	14,99	9,32
Ecarts de réévaluation (N-1)		
Ecarts de réévaluation (N)		
Ecart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	173 132	173 132
Réserves statutaires ou contractuelles (N-1)	51,89	32,27
Réserves statutaires ou contractuelles (N)		
Réserves réglementées (N-1)		
Réserves réglementées (N)		
Autres réserves		
Report à nouveau	-92 857	-93 103
	-27,82	-17,34
Résultat de l'exercice	-42 007	246
	-12,58	0,05
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	88 268	130 275
	26,45	24,28
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges (N-1)		
Provisions pour charges (N)		
TOTAL DES PROVISIONS (II)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles (N-1)		
Emprunts obligataires convertibles (N)		
Autres Emprunts obligataires (N-1)		
Autres Emprunts obligataires (N)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	75 386	79 850
. Emprunts (N-1)	22,59	14,88
. Découverts, concours bancaires (N-1)		110 029
Emprunts et dettes financières diverses		20,51
. Divers (N-1)		155
. Associés (N-1)		15 313
		0,03
		2,85
Instruments financiers à terme (N)		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (N-1)		125 250
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (N)	84 651	23,34
Dettes fiscales et sociales	40 059	
. Personnel (N-1)	12,01	
. Organismes sociaux (N-1)		14 802
. Etat, impôts sur les bénéfices (N-1)		2,76
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires (N-1)		21 638
. Etat, obligations cautionnées (N-1)		4,03
		25 464
		4,75

SARL SAUVESTRE TANGUY ET ASSOCIES

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes. La ligne correspondant à N-1 est grisée.

ARC CARROSSERIE SARL

BILAN PASSIF ANC2022-06

Période du 01/10/2024 au 31/12/2025

Présenté en Euros

Edité le 16/04/2026

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (15 mois)	Exercice précédent 30/09/2024 (12 mois)
. Autres impôts, taxes et assimilés (N-1)		13 094 2,44
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (N-1)		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (N)		
Autres dettes (N-1)		648 0,12
Autres dettes (N)	45 298	13,58
Instruments financiers à terme (N-1)		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES DETTES (III)	245 394	406 243 75,72
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (N-1) (IV)		
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (N) (IV)		
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à IV)	333 663 100,00	536 518 100,00

SARL SAUVESTRE TANGUY ET ASSOCIES

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes. La ligne correspondant à N-1 est grisée.

ARC CARROSSERIE SARL

COMPTE DE RÉSULTAT ANC2022-06

Période du 01/10/2024 au 31/12/2025

Présenté en Euros

Edité le 16/04/2026

COMPTE DE RÉSULTAT		du 01/10/2024 au 31/12/2025 (15 mois)		Exercice précédent 30/09/2024 (12 mois)		Variation absolue (15 / 12)		%					
		Total		%		Total		%		Variation		%	
Produits d'exploitation													
Ventes de marchandises (N-1)						36 418		2,60		-36 418		-100,00	
Ventes de marchandises (N)		48 358		3,31						48 358		N/S	
Production vendue biens (N-1)													
Production vendue services (N-1)						1 365 319		97,40		-1 365 319		-100,00	
Production vendue (N)		1 413 745		96,69						1 413 745		N/S	
Montant net du chiffre d'affaires		1 462 103		100,00		1 401 737		100,00		60 366		4,31	
Production stockée		-28 183		-1,92		-15 171		-1,07		-13 012		-85,76	
Production immobilisée (N-1)													
Production immobilisée (N)													
Subventions													
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (N-1)													
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (N)													
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles													
Autres produits (N-1)						14		0,00		-14		-100,00	
Autres produits (N)		12 672		0,87						12 672		N/S	
Total des produits d'exploitation (I)		1 446 592		98,94		1 386 580		98,92		60 012		4,33	
Charges d'exploitation													
Achats de marchandises													
Variation de stocks													
Achats de matières premières et autres approvisionnements		636 907		43,56		727 276		51,88		-90 369		-12,42	
Variation de stocks		82 668		5,65		12 382		0,88		70 286		567,65	
Autres achats et charges externes (1)		242 497		16,59		207 225		14,78		35 272		17,02	
Impôts, taxes et versements assimilés		30 862		2,11		23 132		1,65		7 730		33,42	
Salaires (N-1)						282 369		20,14		-282 369		-100,00	
Salaires (N)		331 434		22,67						331 434		N/S	
Cotisations sociales (N-1)						103 018		7,35		-103 018		-100,00	
Cotisations sociales (N)		131 572		9,00						131 572		N/S	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations													
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (N-1)						16 692		1,19		-16 692		-100,00	
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (N)		12 996		0,89						12 996		N/S	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations													
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		1 432		0,10		1 432		0,10				0,00	
Dotations aux provisions													
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées													
Autres charges (N-1)						1		0,00		-1		-100,00	
Autres charges (N)		84		0,01						84		N/S	
Total des charges d'exploitation (II)		1 470 453		100,57		1 373 527		97,99		96 926		7,06	
(1) Y compris :													
Redevances de crédit-bail mobilier		11 839		0,81						11 839		N/S	
Redevances de crédit-bail immobilier													
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		-23 861		-1,62		13 053		0,93		-36 914		-282,79	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun													
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)													
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)													
Produits financiers :													
De participation (2)													
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (N-1) (2)													
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (N) (2)													

SARL SAUVESTRE TANGUY ET ASSOCIES

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes. La ligne correspondant à N-1 est grisée.

ARC CARROSSERIE SARL

COMPTE DE RÉSULTAT ANC2022-06

Période du 01/10/2024 au 31/12/2025

Présenté en Euros

Edité le 16/04/2026

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/10/2024 au 31/12/2025 (15 mois)	Exercice précédent 30/09/2024 (12 mois)	Variation absolue (15 / 12)	%
Autres intérêts et produits assimilés (N-1)				
Autres intérêts et produits assimilés (N)				
Reprises sur dépréciations et provisions (N-1)				
Reprises sur dépréciations et provisions (N)				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie (N-1)				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie (N)				
Total des produits financiers (V)				
Charges financières :				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)	18 145	17 973	172	0,96
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements (N-1)				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements (N)				
Total des charges financières (VI)	18 145	17 973	172	0,96
2. RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-18 145	-17 973	-172	-0,95
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	-42 007	-4 920	-37 087	-753,79
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (N-1)		4 557	-4 557	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital (N-1)		653	-653	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges (N-1)				
Produits exceptionnels (N)				
Total des produits exceptionnels (VII)		5 210	-5 210	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (N-1)		44	-44	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital (N-1)				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (N-1)				
Charges exceptionnelles (N)				
Total des charges exceptionnelles (VIII)		44	-44	-100,00
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		5 166	-5 166	-100,00
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (N-1) (X)				
Impôts sur les bénéfices (N) (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 446 592	1 391 790	54 802	3,94
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 488 599	1 391 543	97 056	6,97
BENEFICE OU PERTE	-42 007	246	-42 253	N/S
	<i>Perte</i>	<i>Bénéfice</i>		
(2) Dont produits concernant les entités liées				
(3) Dont intérêts concernant les entités liées				

SARL SAUVESTRE TANGUY ET ASSOCIES

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes. La ligne correspondant à N-1 est grisée.

ARC CARROSSERIE SARL

BILAN ACTIF ANC2022-06

Période du 01/10/2024 au 31/12/2025

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 16/04/2026

ACTIF	du 01/10/2024 au 31/12/2025 (15 mois)		Exercice précédent 30/09/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
20300000000 CERTIFICATION/CONFORMITE				37 748 7,04
28030000000 AMORTISSEMENTS CERTIFICATION				-37 748 -7,03
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	10 025	10 025		1 042 0,19
20500000000 LOGICIEL	10 025		10 025	3,00 12 905 2,41
28050000000 AMORT.LOGICIEL		10 025	-10 025	-2,99 -11 863 -2,20
Fonds commercial (N-1)				
Fonds commercial (N)				
Autres immobilisations incorporelles (N-1)				
Autres immobilisations incorporelles (N)				
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes (N-1)				
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes (N)				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1		1	0,00 1 0,00
21151000000 ENSEMBLE IMMOBILIER	1		1	0,00 1 0,00
Constructions				
Installations techniques, matériel & outillage industriels	102 902	94 325	8 577	2,57 12 317 2,30
21500000000 INSTALLATIONS TECHNIQUES	48 569		48 569	14,56 48 569 9,05
21510000000 MATERIELS OUTILLAGES	54 333		54 333	16,28 54 333 10,13
28150000000 AMORTISSEMENT DU MATERIEL		40 791	-40 791	-12,22 -38 037 -7,08
28151000000 AMORTISSEMENT MATER.OUTILL.		53 534	-53 534	-16,03 -52 549 -9,78
Autres immobilisations corporelles (N-1)				13 353 2,49
21810000000 AAI DIVERS				91 704 17,09
21812000000 AMENAGEMENT VEHICULE DEMO.				907 0,17
21820000000 MATERIELS DE TRANSPORTS				2 165 0,40
21830000000 MATERIEL BUREAU/INFORMATIQUE				47 852 8,92
21840000000 MOBILIER				595 0,11
21850000000 OUTILLAGES INDUSTRIELS				19 955 3,72
28181000000 AMORT.AAI DIVERS				-86 861 -16,18
28181200000 AMORT.AMENAG.VEH.DEMO				-907 -0,16
28182000000 AMORT.MATERIELS TRANSPORTS				-1 792 -0,32
28183000000 AMORT.MATERIELS BUREAUX				-39 862 -7,42
28184000000 AMORT. MOBILIER				-595 -0,10
28185000000 AMORT.OUTILLAGES INDUSTRIEL				-19 807 -3,68
Autres immobilisations corporelles (N)	168 651	158 038	10 613	3,18 91 704 27,48
21810000000 AAI DIVERS	91 704		91 704	27,48 907 0,27
21812000000 AMENAGEMENT VEHICULE DEMO.	907		907	0,27 2 165 0,65
21820000000 MATERIELS DE TRANSPORTS	2 165		2 165	0,65 48 826 14,63
21830000000 MATERIEL BUREAU/INFORMATIQUE	48 826		48 826	14,63 595 0,18
21840000000 MOBILIER	595		595	0,18 24 455 7,33
21850000000 OUTILLAGES INDUSTRIELS	24 455		24 455	7,33 89 224 -26,73
28181000000 AMORT.AAI DIVERS		89 224	-89 224	-26,73 907 -0,26
28181200000 AMORT.AMENAG.VEH.DEMO		907	-907	-0,26 2 130 -0,63
28182000000 AMORT.MATERIELS TRANSPORTS		2 130	-2 130	-0,63 45 118 -13,51
28183000000 AMORT.MATERIELS BUREAUX		45 118	-45 118	-13,51 595 -0,17
28184000000 AMORT. MOBILIER		595	-595	-0,17 20 065 -6,00
28185000000 AMORT.OUTILLAGES INDUSTRIEL		20 065	-20 065	-6,00
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				

SARL SAUVESTRE TANGUY ET ASSOCIES

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes. La ligne correspondant à N-1 est grisée.

ARC CARROSSERIE SARL

BILAN ACTIF ANC2022-06

Période du 01/10/2024 au 31/12/2025

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 16/04/2026

ACTIF	du 01/10/2024 au 31/12/2025 (15 mois)		Exercice précédent 30/09/2024 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Participation (N-1)				
Participation (N)				
Créances rattachées à des participations (N-1)				
Créances rattachées à des participations (N)				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (N)				
Autres titres immobilisés (N-1)				
Autres titres immobilisés (N)				
Prêts				
Autres immobilisations financières (N-1)				
27500000000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS				
Autres immobilisations financières (N)	218		218	0,07
27500000000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	218		218	0,07
Total de l'actif immobilisé (III)	281 797	262 388	19 409	5,82
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements (N-1)				
31000000000 STOCKS DE MATIERES PREMIERES				
Matières premières et autres approvisionnements (N)	155 090		155 090	46,48
31000000000 STOCKS DE MATIERES PREMIERES	155 090		155 090	46,48
En cours de production de biens (N-1)				
33500000000 STOCK TRAVAUX EN COURS				
En cours de production de services (N-1)				
En cours de production (N)	12 855		12 855	3,85
33500000000 STOCK TRAVAUX EN COURS	12 855		12 855	3,85
Produits finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes (N-1)				
Avances & acomptes versés sur commandes (N)				
Créances				
Clients et comptes rattachés (N-1)				
41100000000 CLIENTS				
41600000000 CLIENTS DOUTEUX				
41810000000 FACTURES CLIENTS A ETABLIR				
49100000000 PROV POUR DEPRECIATION CREANCES DOUTEUSE				
Créances clients et comptes rattachés	118 415	4 708	113 707	34,08
41100000000 CLIENTS	112 766		112 766	33,80
41600000000 CLIENTS DOUTEUX	5 649		5 649	1,69
49100000000 PROV POUR DEPRECIATION CREANCES DOUTEUSE		4 708	-4 708	-1,40
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs (N-1)				
40100000000 FOURNISSEURS				
. Fournisseurs débiteurs (N)				
. Personnel (N-1)				
. Personnel (N)				
. Organismes sociaux (N-1)				
. Organismes sociaux (N)				
. Etat, impôts sur les bénéfices (N-1)				
44400000000 IMPOTS S/ LES SOCIETES				
. Etat, impôts sur les bénéfices (N)	300		300	0,09
44400000000 IMPOTS S/ LES SOCIETES	300		300	0,09
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	753		753	0,23
44566000000 T.V.A.SUR ACHATS 20%				
44566003000 T.V.A SUR ACHATS 10%	11		11	0,00
44566200000 TVA Achats INTRACOMMUNAUTAIRE	1		1	0,00
44566201000 TVA Achats Intraco.IMPORT	3		3	0,00

SARL SAUVESTRE TANGUY ET ASSOCIES

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes. La ligne correspondant à N-1 est grisée.

ARC CARROSSERIE SARL

BILAN ACTIF ANC2022-06

Période du 01/10/2024 au 31/12/2025

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 16/04/2026

ACTIF		du 01/10/2024 au 31/12/2025 (15 mois)		Exercice précédent 30/09/2024 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
44571000000 TVA d'clar e Intracom.Prest.Sce	44		44	0,01	41	0,01
44586000000 TVA S/FNP	693		693	0,21	178	0,03
. Autres (N-1)					1 247	0,23
44870000000 PROD.A RECEVOIR					1 247	0,23
. Autres (N)	3 714		3 714	1,11		
40970000000 AVOIR A RECEVOIR	3 714		3 714	1,11		
Charges constatées d'avance	9 723		9 723	2,91	13 326	2,48
48600000000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	9 723		9 723	2,91	13 326	2,48
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement (N-1)						
Valeurs mobilières de placement						
. Actions propres						
. Autres titres						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités (N-1)					1 503	0,28
51213000000 BNP PARIBAS					865	0,16
51217000000 BANQUE CHALUS					330	0,06
53000000000 CAISSE					307	0,06
Disponibilités (N)	18 111		18 111	5,43		
51213000000 BNP PARIBAS	7 676		7 676	2,30		
51218000000 BANQUE NUGER	10 048		10 048	3,01		
53000000000 CAISSE	387		387	0,12		
Total de l'actif circulant (IV)	318 961	4 708	314 254	94,18	509 587	94,98
Charges à répartir sur plusieurs exercices (N-1) (III)						
Frais d'émission des emprunts (V)						
Primes de remboursement des emprunts (VI)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (N-1) (VII)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (N) (VII)						
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	600 758	267 096	333 663	100,00	536 518	100,00

SARL SAUVESTRE TANGUY ET ASSOCIES

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes. La ligne correspondant à N-1 est grisée.

ARC CARROSSERIE SARL

BILAN PASSIF ANC2022-06

Période du 01/10/2024 au 31/12/2025

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 16/04/2026

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (15 mois)		Exercice précédent 30/09/2024 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital (dont versé :)	50 000	14,99	50 000	9,32
10100000000 CAPITAL	50 000	14,99	50 000	9,32
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation (N-1)				
Ecart de réévaluation (N)				
Ecart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	173 132	51,89	173 132	32,27
10610000000 RESERVE LEGALE	5 000	1,50	5 000	0,93
10613000000 RESERVE FACULTATIVE	168 132	50,39	168 132	31,34
Réserves statutaires ou contractuelles (N-1)				
Réserves statutaires ou contractuelles (N)				
Réserves réglementées (N-1)				
Réserves réglementées (N)				
Autres réserves				
Report à nouveau	-92 857	-27,82	-93 103	-17,34
11900000000 REPORT A NOUVEAU /SOLDE DEBIT.	-92 857	-27,82	-93 103	-17,34
Résultat de l'exercice	-42 007	-12,58	246	0,05
Résultat de l'exercice précédent à affecter				
Subventions d'investissement				
13100000000 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	4 895	1,47	4 895	0,91
13900000000 SUBVENTION INVT INSCRITE RESULTAT	-4 895	-1,46		
13910000000 SUBVENTION INV INSCRITE RESULTAT			-4 895	-0,90
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	88 268	26,45	130 275	24,28
Autres fonds propres				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges (N-1)				
Provisions pour charges (N)				
TOTAL DES PROVISIONS (II)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles (N-1)				
Emprunts obligataires convertibles (N)				
Autres Emprunts obligataires (N-1)				
Autres Emprunts obligataires (N)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	75 386	22,59		
16450004000 PGE 50000E SOCIETE GENERALE B	2 931	0,88		
16450005000 PGE 70000E BANQUE NUGER B	4 109	1,23		
16480000000 INTERETS COURUS NON ECHUS	18	0,01		
51214000000 SOCIETE GENERALE	52 468	15,72		
51810000000 AGIOS BANCAIRES A PAYER	654	0,20		
51910000000 EFFET ESCPTE EN COURS	15 206	4,56		
. Emprunts (N-1)			79 850	14,88
16450001000 PGE 75000 BANQUE NUGER			12 609	2,35
16450002000 PGE 60000 SOCIETE GENERALE			8 830	1,65

SARL SAUVESTRE TANGUY ET ASSOCIES

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes. La ligne correspondant à N-1 est grisée.

ARC CARROSSERIE SARL

BILAN PASSIF ANC2022-06

Période du 01/10/2024 au 31/12/2025

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 16/04/2026

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (15 mois)	Exercice précédent 30/09/2024 (12 mois)
16450004000 PGE 50000E SOCIETE GENERALE B		24 328 4,53
16450005000 PGE 70000E BANQUE NUGER B		34 083 6,35
. Découverts, concours bancaires (N-1)		110 029 20,51
51214000000 SOCIETE GENERALE		39 557 7,37
51218000000 BANQUE NUGER		18 878 3,52
51860000000 AGIOS DIVERS		793 0,15
51910000000 EFFET ESCPTE EN COURS		50 801 9,47
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers (N-1)		155 0,03
16880000000 INTERETS COURUS NON ECHUS		155 0,03
. Associés (N-1)		15 313 2,85
45510000000 ASSOCIES FAVIER Gilles		15 008 2,80
45540000000 ASSOCIES FAVIER Pascale		305 0,06
Instruments financiers à terme (N)		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (N-1)		125 250 23,34
40100000000 FOURNISSEURS		122 302 22,80
40810000000 FOURN. FACT.NON PARVENUE		2 948 0,55
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (N)	84 651 25,37	
40100000000 FOURNISSEURS	79 972 23,97	
40810000000 FOURN. FACT.NON PARVENUE	4 680 1,40	
Dettes fiscales et sociales	40 059 12,01	
42820000000 DETTES POUR CONGES A PAYER	9 142 2,74	
43110000000 URSSAF+POLE EMPLOI	14 390 4,31	
43730000000 CAISSE IRP AUTO	4 789 1,44	
43740000000 A.I.S.T.	113 0,03	
43820000000 DETTES CHARGES CONGES PAYES	2 956 0,89	
44210000000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	282 0,08	
44550000000 T.V.A. DUE	5 988 1,79	
44566000000 T.V.A.SUR ACHATS 20%	16 0,00	
44566001000 T.V.A SUR ACHATS 5.5%	3 0,00	
44566100000 TVA Frais INTRACOMMUNAUTAIRE	44 0,01	
44570020000 T.V.A.SUR VENTES 20%	124 0,04	
44571100000 TVA D clar e Intracom.biens	1 0,00	
44571101000 TVA Déclaré.Intraco.Biens IMPORT	3 0,00	
44587000000 TVA S: FACTURES A ETABLIR	619 0,19	
44812200000 TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	275 0,08	
44812300000 FORMATION CONTINUE A PAYER ANFA	1 314 0,39	
. Personnel (N-1)		14 802 2,76
42820000000 DETTES POUR CONGES A PAYER		9 552 1,78
42860000000 AUTRES CHARGES A PAYER		5 250 0,98
. Organismes sociaux (N-1)		21 638 4,03
43110000000 URSSAF+POLE EMPLOI		9 084 1,69
43220000000 CAISSE IRP AUTO		5 590 1,04
43261000000 SWISS LIFE		1 800 0,34
43280000000 A.I.S.T		104 0,02
43820000000 DETTES CHARGES CONGES PAYES		3 108 0,58
43860000000 AUTRES CHARGES A PAYER		1 951 0,36
. Etat, impôts sur les bénéfices (N-1)		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires (N-1)		25 464 4,75
44550000000 T.V.A. DUE		25 315 4,72
44566001000 T.V.A SUR ACHATS 5.5%		5 0,00
44566100000 TVA Frais INTRACOMMUNAUTAIRE		41 0,01
44570020000 T.V.A.SUR VENTES 20%		1 0,00
44587000000 TVA S: FACTURES A ETABLIR		101 0,02
. Etat, obligations cautionnées (N-1)		
. Autres impôts, taxes et assimilés (N-1)		13 094 2,44
44210000000 PRELEVEMENT A LA SOURCE		865 0,16
44700000000 AUTRES IMPOTS ET TAXES		9 426 1,75

SARL SAUVESTRE TANGUY ET ASSOCIES

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes. La ligne correspondant à N-1 est grisée.

ARC CARROSSERIE SARL

BILAN PASSIF ANC2022-06

Période du 01/10/2024 au 31/12/2025

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 16/04/2026

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (15 mois)	Exercice précédent 30/09/2024 (12 mois)
44860000000 ETAT CHARGES A PAYER		1 713 0,32
44862000000 TAXE APPRENTISSAGE A PAYER		164 0,03
44863000000 FORMATION CONTINUE A PAYER		926 0,17
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (N-1)		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (N)		
Autres dettes (N-1)		648 0,12
41100000000 CLIENTS		648 0,12
Autres dettes (N)	45 298 13,58	
41100000000 CLIENTS	2 985 0,89	
45510000000 ASSOCIES FAVIER Gilles	42 008 12,59	
45540000000 ASSOCIES FAVIER Pascale	305 0,09	
Instruments financiers à terme (N-1)		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES DETTES (III)	245 394 73,55	406 243 75,72
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (N-1) (IV)		
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (N) (IV)		
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à IV)	333 663 100,00	536 518 100,00

SARL SAUVESTRE TANGUY ET ASSOCIES

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes. La ligne correspondant à N-1 est grisée.

ARC CARROSSERIE SARL

COMPTE DE RÉSULTAT ANC2022-06

Période du 01/10/2024 au 31/12/2025

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 16/04/2026

COMPTE DE RÉSULTAT		du 01/10/2024 au 31/12/2025 (15 mois)		Exercice précédent 30/09/2024 (12 mois)		Variation absolue (15 / 12)		%					
		Total		%		Total		%		Variation		%	
Produits d'exploitation													
Ventes de marchandises (N-1)						36 418	2,60	-36 418		-100,00			
70700000000 VENTES DE MARCHANDISES						36 418	2,60	-36 418		-100,00			
Ventes de marchandises (N)		48 358	3,31					48 358		N/S			
70700000000 VENTES DE MARCHANDISES		48 358	3,31					48 358		N/S			
Production vendue biens (N-1)													
Production vendue services (N-1)						1 365 319	97,40	-1 365 319		-100,00			
70400000000 TRAVAUX						1 364 346	97,33	-1 364 346		-100,00			
70600000000 PRESTATION DE SERVICES						130	0,01	-130		-100,00			
70881000000 ECHALIER RACHAT FERRAILLES EXO						43	0,00	-43		-100,00			
70883000000 CLEAR CHANNEL LOC.EMPL.PUB						800	0,06	-800		-100,00			
Production vendue (N)		1 413 745	96,69					1 413 745		N/S			
70400000000 TRAVAUX		1 412 198	96,59					1 412 198		N/S			
70620000000 PARTICIPATION FORMATIONS		519	0,04					519		N/S			
70881000000 ECHALIER RACHAT FERRAILLES EXO		15	0,00					15		N/S			
70882000000 SITA RACHAT CARTON		13	0,00					13		N/S			
70883000000 CLEAR CHANNEL LOC.EMPL.PUB		1 000	0,07					1 000		N/S			
Montant net du chiffre d'affaires		1 462 103	100,00			1 401 737	100,00	60 366		4,31			
Production stockée		-28 183	-1,92			-15 171	-1,07	-13 012		-85,76			
71335000000 TRAVAUX EN COURS		-28 183	-1,92			-15 171	-1,07	-13 012		-85,76			
Production immobilisée (N-1)													
Production immobilisée (N)													
Subventions													
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (N-1)													
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (N)													
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles													
Autres produits (N-1)						14	0,00	-14		-100,00			
75800000000 PRDT DIVERS GESTION COURANTE						14	0,00	-14		-100,00			
Autres produits (N)		12 672	0,87					12 672		N/S			
75800000000 PRDT DIVERS GESTION COURANTE		1 540	0,11					1 540		N/S			
75810000000 DEDITS ET PENALITES PERCUS SUR ACH / VTE		2 898	0,20					2 898		N/S			
75870000000 INDEMNITES ASSURANCES		8 234	0,56					8 234		N/S			
Total des produits d'exploitation (I)		1 446 592	98,94			1 386 580	98,92	60 012		4,33			
Charges d'exploitation													
Achats de marchandises													
Variation de stocks													
Achats de matières premières et autres approvisionnements		636 907	43,56			727 276	51,88	-90 369		-12,42			
60100000000 ACHATS MATIERES PREMIERES		642 012	43,91			727 068	51,87	-85 056		-11,69			
60100003000 ACHATS DOC IMMAT VEH TRANSFORME		135	0,01			570	0,04	-435		-76,31			
60101000000 ACHATS MATIERES PREMIERS INTRACO		2 982	0,20			5 673	0,40	-2 691		-47,43			
60101111000 ACHATS HORS EU		234	0,02					234		N/S			
60224000000 DIVERS PLAQUES TRANSFO		340	0,02			814	0,06	-474		-58,22			
60260000000 EMBALLAGES		283	0,02					283		N/S			
60910000000 BONUS COMMISSION		-9 080	-0,61			-6 849	-0,48	-2 231		-32,56			
Variation de stocks		82 668	5,65			12 382	0,88	70 286		567,65			
60310000000 VARIATION STOCK MAT PREMIERES		82 668	5,65			12 382	0,88	70 286		567,65			
Autres achats et charges externes (1)		242 497	16,59			207 225	14,78	35 272		17,02			
60410000000 SOUS TRAITANCE		15 943	1,09			1 350	0,10	14 593		N/S			
60601000000 EAU		419	0,03			274	0,02	145		52,92			
60602000000 COMBUSTIBLES + GAZ		21 107	1,44			13 668	0,98	7 439		54,43			
60603000000 ELECTRICITE		13 584	0,93			7 590	0,54	5 994		78,97			
60604000000 CARBURANT		795	0,05			655	0,05	140		21,37			
60604001000 CARBURANT VEH.FONCTION HT		705	0,05			879	0,06	-174		-19,79			
60604002000 CARBURANT VEH.FONCTION 80% TVA		215	0,01			257	0,02	-42		-16,33			

SARL SAUVESTRE TANGUY ET ASSOCIES

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes. La ligne correspondant à N-1 est grisée.

ARC CARROSSERIE SARL

COMPTE DE RÉSULTAT ANC2022-06

Période du 01/10/2024 au 31/12/2025

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 16/04/2026

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/10/2024 au 31/12/2025 (15 mois)	Exercice précédent 30/09/2024 (12 mois)	Variation absolue (15 / 12)	%
60605000000 PETIT OUTILLAGE	3 003	1 600	1 403	87,69
60606000000 PRODUITS D'ENTRETIEN/HYGIENE/PHARM	1 534	1 939	-405	-20,88
60607000000 VETEMENTS DE TRAVAIL	353	88	265	301,14
60608000000 FOURNITURES DE BUREAUX	770	1 484	-714	-48,10
60608001000 FOURNT.ATELIERS HANDICAPES	201	206	-5	-2,42
60609000000 FOURNITURES ATELIER	4 409	7 598	-3 189	-41,96
60630000000 FOURNITURES ENTRETIEN PTTS EQUIPEMENTS	477	83	394	474,70
60631000000 FOURNIT. DIV.ET PETIT EQUIP.INTRACO	37	746	-709	-95,03
60632000000 ACHATS DIVERS TTC HORS EU	171		171	N/S
61110000000 SOUS TRAITANCE GENERALE	3 833	1 057	2 776	262,63
61130000000 TRAVAIL A FACON - CERTIF.ISO	1 300	3 422	-2 122	-62,00
61227004000 CREDIT BAIL KUGA FORD ttc	11 839		11 839	N/S
61262000000 CREDIT BAIL NUGER COMPRESSEUR	2 784	2 227	557	25,01
61265000000 CREDIT BAIL SG POSTE A SOUDER	1 418	788	630	79,95
61330000000 LOCATION CONTAINER	7 726	9 778	-2 052	-20,98
61332000000 LOCATION VEHICULES 2008 ttc	1 416	5 807	-4 391	-75,61
61333000000 LOCATION MATERIEL BUREAU	8 543	7 504	1 039	13,85
61335000000 LOCATION SAGA/GMA	385	293	92	31,40
61336000000 LOCATION ALARME	575	862	-287	-33,28
61337000000 LOCATION DALTYS APPAR.AUTO.	1 673	1 837	-164	-8,92
61339000000 LOCATION ESPACE ZEENDOC GRENKE	474		474	N/S
61520000000 TRAVAUX ENTR.BIENS IMMOB.	1 823	878	945	107,63
61550000000 TRAVAUX ENTR.VEHICULES	3 273	1 905	1 368	71,81
61550001000 TRAVAUX ENTR.VEHICULES FONCTION TTC	13 058		13 058	N/S
61551000000 ENTR.MATERIEL ET OUTILLAGE	1 190	3 226	-2 036	-63,10
61561000000 MAINT.PRESTA.SCE INTRACOMMUNAUTAIRE	1 420	1 115	305	27,35
61570000000 ENTRET.MENAG.BUREAUX-ESPACE VERT	7 580	6 196	1 384	22,34
61580000000 ABONNEMENT ENTREPRET MAINT	16 899	9 577	7 322	76,45
61600000000 PRIMES D ASSURANCES	20 894	13 710	7 184	52,40
61610000000 ASSURANCE S/ PRET	375	396	-21	-5,29
61810000000 DOCUMENTATION GENERALE	95	338	-243	-71,88
61830000000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	51	275	-224	-81,44
61833000000 FORMATION DIVERSE	3 219	150	3 069	N/S
62010000000 LOCATION VETEMENTS DE TRAVAIL	8 370	6 285	2 085	33,17
62020000000 LOCATION SERVICE POSTAL	124	99	25	25,25
62110000000 PERSONNEL INTERIMAIRE	28 653	57 529	-28 876	-50,18
62141000000 FRAIS DEPLACEMENT AUDITEUR	434	610	-176	-28,84
62210000000 HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	7 637	7 230	407	5,63
62240000000 HONORAIRES RECRUTEMENT		2 621	-2 621	-100,00
62250000000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	45	46	-1	-2,16
62290000000 HONORAIRES DIVERS	1 344	3 105	-1 761	-56,70
62310000000 ANNONCES ET INSERTION	220	2 445	-2 225	-90,99
62330000000 FOIRES ET EXPOSITIONS		13	-13	-100,00
62340000000 CADEAUX CLIENTELE	154		154	N/S
62410000000 TRANSPORTS DE MARCHANDISES	8 423	6 931	1 492	21,53
62410001000 CONVOYAGE	593	1 560	-967	-61,98
62410010000 TRANSP.MARCH.INTRACOM.	66	21	45	214,29
62520000000 FRAIS DE DEPLAC.DU PERSONNEL	531	457	74	16,19
62530000000 RESTAURANT	688	445	243	54,61
62570000000 RECEPTIONS	230	27	203	751,85
62610000000 TELEPHONE	3 409	2 899	510	17,59
62630000000 AFFRANCHISSEMENTS	489	767	-278	-36,24
62640000000 INTERNET	288	238	50	21,01
62650000000 ENREGISTREMENT SIGNATURES ELECTRONIQUE	93	71	22	30,99
62700000000 SERV BANCAIRES DIVERS	3 141	2 596	545	20,99
62800000000 DIVERS - COT SYNDICALES	2 000	1 473	527	35,78
Impôts, taxes et versements assimilés	30 862	23 132	7 730	33,42
63120000000 TAXE APPRENTISSAGE		1 763	-1 763	-100,00
63130000000 TAXE A LA FORMATION		2 734	-2 734	-100,00
63330000000 TAXE FORMATION CONTINUE	4 199		4 199	N/S

SARL SAUVESTRE TANGUY ET ASSOCIES

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes. La ligne correspondant à N-1 est grisée.

ARC CARROSSERIE SARL

COMPTE DE RÉSULTAT ANC2022-06

Période du 01/10/2024 au 31/12/2025

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 16/04/2026

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/10/2024 au 31/12/2025 (15 mois)	Exercice précédent 30/09/2024 (12 mois)	Variation absolue (15 / 12)	%
63350000000 TAXE APPRENTISSAGE	2 674	0,18	2 674	N/S
63511000000 TAXE PROFESSIONNELLE - CFE	7 755	0,53	6 118	0,44
63511100000 CVAE			67	0,00
63512000000 TAXE FONCIERE	12 844	0,88	9 817	0,70
63514000000 VIGNETTES CARTES GRISES	30	0,00	28	0,00
63514100000 TAXES S/ VEHICULES SOCIETES	721	0,05	272	0,02
63515000000 T.L.P.E	2 640	0,18	1 899	0,14
63540000000 DRIRE - DROITS ENREGIST.-TIMBRES			435	0,03
Salaires (N-1)			282 369	20,14
64110000000 SALAIRES ET APPOINTEMENTS			251 791	17,96
64120000000 CONGES PAYES			301	0,02
64130000000 PRIMES ET GRATIFICATIONS			9 802	0,70
64140000000 PRIMES FIN D ANNEE			20 475	1,46
Salaires (N)	331 434	22,67	331 434	N/S
64110000000 SALAIRES ET APPOINTEMENTS	303 492	20,76	303 492	N/S
64120000000 CONGES PAYES	-410	-0,02	-410	N/S
64130000000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	31 321	2,14	31 321	N/S
64131000000 INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE	30 754	2,10	30 754	N/S
64140000000 PRIMES FIN D ANNEE	20 700	1,42	20 700	N/S
64910000000 INDEMNITES FIN DE CARRIERE	-54 423	-3,71	-54 423	N/S
Cotisations sociales (N-1)			103 018	7,35
64510000000 COTISATIONS A L'URSSAF			60 649	4,33
64530000000 COTISATIONS RET. IRP AUTO			17 148	1,22
64532000000 COTISATIONS REUNICA			11 551	0,82
64540000000 COTISATIONS ASSEDIC			9 107	0,65
64582000000 CHARGES S/ CONGES PAYES			146	0,01
64583000000 COTISATIONS SWISS LIFE			3 625	0,26
64750000000 COT.AIST / PHARMACIE			792	0,06
Cotisations sociales (N)	131 572	9,00	131 572	N/S
64510000000 COTISATIONS A L'URSSAF	78 104	5,34	78 104	N/S
64530000000 COTISATIONS RET. IRP AUTO	24 091	1,65	24 091	N/S
64532000000 COTISATIONS REUNICA	15 380	1,05	15 380	N/S
64540000000 COTISATIONS ASSEDIC	13 915	0,95	13 915	N/S
64582000000 CHARGES S/ CONGES PAYES	-152	-0,00	-152	N/S
64583000000 COTISATIONS SWISS LIFE	1 050	0,07	1 050	N/S
64586000000 CHARGES S/ PRIME FIN D ANNEE	-1 951	-0,12	-1 951	N/S
64750000000 COT.AIST / PHARMACIE	1 136	0,08	1 136	N/S
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (N-1)			16 692	1,19
68111000000 DOTATION IMMOB INCORPORELLES			3 367	0,24
68112000000 DOTATION IMMOB CORPORELLES			13 324	0,95
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (N)	12 996	0,89	12 996	N/S
68111000000 DOTATION IMMOB INCORPORELLES	1 042	0,07	1 042	N/S
68112000000 DOTATION IMMOB CORPORELLES	11 955	0,82	11 955	N/S
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	1 432	0,10	1 432	0,10
68174000000 DOTATIONS POUR CLIENTS DOUTEUX	1 432	0,10	1 432	0,10
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges (N-1)			1	0,00
65800000000 CHARGES DIV DE GESTION COURANTE			1	0,00
Autres charges (N)	84	0,01	84	N/S
65800000000 CHARGES DIV DE GESTION COURANTE	33	0,00	33	N/S
65820000000 PENALITES ET AMENDES FISCALES ET PENALES	51	0,00	51	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	1 470 453	100,57	1 373 527	97,99
(1) Y compris :				
Redevances de crédit-bail mobilier	11 839	0,81	11 839	N/S
61227004000 CREDIT BAIL KUGA FORD ttc	11 839	0,81	11 839	N/S
Redevances de crédit-bail immobilier				

SARL SAUVESTRE TANGUY ET ASSOCIES

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes. La ligne correspondant à N-1 est grisée.

ARC CARROSSERIE SARL

COMPTE DE RÉSULTAT ANC2022-06

Période du 01/10/2024 au 31/12/2025

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 16/04/2026

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/10/2024 au 31/12/2025 (15 mois)	Exercice précédent 30/09/2024 (12 mois)	Variation absolue (15 / 12)	%
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-23 861	13 053	-36 914	-282,79
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers :				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (N-1) (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (N) (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (N-1)				
Autres intérêts et produits assimilés (N)				
Reprises sur dépréciations et provisions (N-1)				
Reprises sur dépréciations et provisions (N)				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie (N-1)				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie (N)				
Total des produits financiers (V)				
Charges financières :				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)	18 145	17 973	172	0,96
6610000000 CHARGES D'INTERETS DIVERS	6 232	4 358	1 874	43,00
6611000000 INTERETS EMPRUNTS	1 589	3 344	-1 755	-52,47
66110001000 FRAIS ESC/ENC TTE/LCR	2 830	3 684	-854	-23,17
66800000000 AUTRES CHG FIN GESTION COURANTE	7 494	6 586	908	13,79
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements (N-1)				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements (N)				
Total des charges financières (VI)	18 145	17 973	172	0,96
2. RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	-18 145	-17 973	-172	-0,95
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	-42 007	-4 920	-37 087	-753,79
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (N-1)		4 557	-4 557	-100,00
77110000000 PENALITES PERCUES VE/AC		3 207	-3 207	-100,00
77258000000 PRODUITS S/ EXERCICE ANTERIEUR		1 350	-1 350	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital (N-1)		653	-653	-100,00
77700000000 QUOTE PART DE SUBV INV DE L EXERCICE		653	-653	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges (N-1)				
Produits exceptionnels (N)				
Total des produits exceptionnels (VII)		5 210	-5 210	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (N-1)		44	-44	-100,00
67120000000 PENALITE ET AMENDE		44	-44	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital (N-1)				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (N-1)				
Charges exceptionnelles (N)				
Total des charges exceptionnelles (VIII)		44	-44	-100,00
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		5 166	-5 166	-100,00
Participation des salariés (IX)				

SARL SAUVESTRE TANGUY ET ASSOCIES

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes. La ligne correspondant à N-1 est grisée.

ARC CARROSSERIE SARL

COMPTE DE RÉSULTAT ANC2022-06

Période du 01/10/2024 au 31/12/2025

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 16/04/2026

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	du 01/10/2024 au 31/12/2025 (15 mois)		Exercice précédent 30/09/2024 (12 mois)		Variation absolue (15 / 12)	%
Impôts sur les bénéfices (N-1) (X)						
Impôts sur les bénéfices (N) (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 446 592	98,94	1 391 790	99,29	54 802	3,94
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 488 599	101,81	1 391 543	99,27	97 056	6,97
BENEFICE OU PERTE	-42 007	-2,86	246	0,02	-42 253	N/S
	<i>Perte</i>		<i>Bénéfice</i>			
(2) Dont produits concernant les entités liées						
(3) Dont intérêts concernant les entités liées						

SARL SAUVESTRE TANGUY ET ASSOCIES

Suite au règlement ANC 2022-06, les rubriques qui ont un paramétrage différent N et N-1 sont présentées sous forme de 2 lignes distinctes. La ligne correspondant à N-1 est grisée.

Annexes 25

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 15 mois.

L'exercice précédent clos le 30/09/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 333 662,64 E.

Le résultat net comptable est une perte de 42 006,70 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 11/04/2026 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'a pas de valeur au bilan.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 281 797

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	50 653		40 628	10 025
Immobilisations corporelles	266 080	5 474		271 554
Immobilisations financières	218			218
TOTAL	316 950	5 474	40 628	281 797

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 262 388

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	49 611	1 042	40 628	10 025
Immobilisations corporelles	240 408	11 955		252 363
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	290 019	12 996	40 628	262 388

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciel	10 025	10 025	0	de 1 à 3 ans
Ensemble immobilier	1	0	1	Non amortiss.
Installations techniques	48 569	40 791	7 777	de 5 à 10 ans
Matériels outillages	54 333	53 534	800	de 3 à 5 ans
Aai divers	91 704	89 224	2 480	de 5 à 10 ans
Amenagement vehicule demo.	907	907	0	5 ans
Matériels de transports	2 165	2 130	35	5 ans
Matériel bureau/informatique	48 826	45 118	3 708	de 3 à 5 ans
Mobilier	595	595	0	5 ans
Outillages industriels	24 455	20 065	4 390	5 ans
TOTAL	281 579	262 388	19 191	

3.2 - Etat des créances = 133 123

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	218		218
Actif circulant & charges d'avance	132 905	132 905	
TOTAL	133 123	132 905	218

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.3 - Provisions pour dépréciation = 4 708**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	3 275	1 432			4 708
Comptes financiers					
Total	3 275	1 432			4 708

3.4 - Charges constatées d'avance = 9 723

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 50 000**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	330	151,52	50 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	330	151,52	50 000

4.2 - Etat des dettes = 245 394

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	75 386	75 386		
Dettes financières diverses	42 313	42 313		
Fournisseurs	84 651	84 651		
Dettes fiscales & sociales	40 059	40 059		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	2 985	2 985		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	245 394	245 394		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 19 020

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	654
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	4 680
Dettes fiscales & sociales	13 687
Autres dettes	
TOTAL	19 020

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 462 103**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	48 358	3,31 %
Production de travaux	1 412 198	96,59 %
Prestations de services	519	0,04 %
Produits des activités annexes	1 028	0,07 %
TOTAL	1 462 103	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 9 723

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000000)	9 723
TOTAL	9 723

8.2 - Charges à payer = 19 020

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	654
AgiOS bancaires a payer(51810000000)	654
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	4 680
Fourn. fact.non parvenue(40810000000)	4 680
Dettes fiscales et sociales :	13 687
Dettes pour congés a payer(42820000000)	9 142
Dettes charges congés payés(43820000000)	2 956
Taxe apprentissage a payer(44812200000)	275
Formation continue a payer anfa(44812300000)	1 314
TOTAL	19 020

Soldes interm gestion ANC2022 06

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION	Exercice clos le 31/12/2025 (15 mois)	Exercice précédent 30/09/2024 (12 mois)	Variation absolue (15 / 12)	%
Ventes de marchandises	48 358	36 418	11 940	32,79
- Cout direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)	48 358	36 418	11 940	32,79
Taux de marge commerciale	100,00 %	100,00 %		
+ Production vendue	1 413 745	1 365 319	48 426	3,55
+ Production stockée	-28 183	-15 171	-13 012	-85,76
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	1 385 562	1 350 148	35 414	2,62
- Matières premières et approvisionnements consommés	719 575	739 658	-20 083	-2,71
- Sous traitance directe	15 943	1 350	14 593	N/S
Marge brute sur production (II)	650 044	609 140	40 904	6,72
Taux de marge brute sur production	46,92 %	45,12 %		
Marge brute globale (I + II)	698 402	645 558	52 844	8,19
Taux de marge brute globale	48,71 %	46,56 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	226 554	205 875	20 679	10,04
Valeur ajoutée produite	471 848	439 683	32 165	7,32
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	32,91 %	31,71 %		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	30 862	23 132	7 730	33,42
- Salaires et traitements	385 857	282 369	103 488	36,65
- Cotisations sociales	77 149	103 018	-25 869	-25,10
Excédent brut d'exploitation	-22 020	31 164	-53 184	-170,65
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	-1,54 %	2,25 %		
+ Reprises sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	12 996	16 692	-3 696	-22,13
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant	1 432	1 432		0,00
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	12 672	14	12 658	N/S
- Autres charges de gestion courante	84	1	83	N/S
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	-23 861	13 053	-36 914	-282,79
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	-1,66 %	0,94 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	18 145	17 973	172	0,96
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	-42 007	-4 920	-37 087	-753,79
Résultat courant / chiffre d'affaires	-2,93 %	-0,35 %		
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion		5 210	-5 210	-100,00
+ Reprises sur dépréciations et provisions				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		44	-44	-100,00
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel		5 166	-5 166	-100,00
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôt sur les bénéfices				
Résultat Net Comptable	-42 007	246	-42 253	N/S
Résultat net / chiffre d'affaires	-2,93 %	0,02 %		

Page 28

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (15 mois)	Exercice précédent 30/09/2024 (12 mois)	Variation absolue (15 / 12)	%
61830000000 DOCUMENTATION TECHNIQUE	51	275	-224	-81,44
61833000000 FORMATION DIVERSE	3 219	150	3 069	N/S
62010000000 LOCATION VETEMENTS DE TRAVAIL	8 370	6 285	2 085	33,17
62020000000 LOCATION SERVICE POSTAL	124	99	25	25,25
62110000000 PERSONNEL INTERIMAIRE	28 653	57 529	-28 876	-50,18
62141000000 FRAIS DEPLACEMENT AUDITEUR	434	610	-176	-28,84
62210000000 HONORAIRES EXPERT COMPTABLE	7 637	7 230	407	5,63
62240000000 HONORAIRES RECRUTEMENT		2 621	-2 621	-100,00
62250000000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	45	46	-1	-2,16
62290000000 HONORAIRES DIVERS	1 344	3 105	-1 761	-56,70
62310000000 ANNONCES ET INSERTION	220	2 445	-2 225	-90,99
62330000000 FOIRES ET EXPOSITIONS		13	-13	-100,00
62340000000 CADEAUX CLIENTELE	154		154	N/S
62410000000 TRANSPORTS DE MARCHANDISES	8 423	6 931	1 492	21,53
62410001000 CONVOYAGE	593	1 560	-967	-61,98
62410001000 TRANSP.MARCH.INTRACOM.	66	21	45	214,29
62520000000 FRAIS DE DEPLAC.DU PERSONNEL	531	457	74	16,19
62530000000 RESTAURANT	688	445	243	54,61
62570000000 RECEPTIONS	230	27	203	751,85
62610000000 TELEPHONE	3 409	2 899	510	17,59
62630000000 AFFRANCHISSEMENTS	489	767	-278	-36,24
62640000000 INTERNET	288	238	50	21,01
62650000000 ENREGISTREMENT SIGNATURES ELECTRONIQUE	93	71	22	30,99
62700000000 SERV BANCAIRES DIVERS	3 141	2 596	545	20,99
62800000000 DIVERS - COT SYNDICALES	2 000	1 473	527	35,78
Valeur ajoutée produite	471 848	439 683	32 165	7,32
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	32,91 %	31,71 %		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	30 862	23 132	7 730	33,42
63330000000 TAXE FORMATION CONTINUE	4 199	4 497	-298	-6,62
63350000000 TAXE APPRENTISSAGE	2 674		2 674	N/S
63511000000 TAXE PROFESSIONNELLE - CFE	7 755	6 118	1 637	26,76
63511100000 CVAE		67	-67	-100,00
63512000000 TAXE FONCIERE	12 844	9 817	3 027	30,83
63514000000 VIGNETTES CARTES GRISES	30	28	2	7,14
63514100000 TAXES S/ VEHICULES SOCIETES	721	272	449	165,07
63515000000 T.L.P.E	2 640	1 899	741	39,02
63540000000 DRIRE - DROITS ENREGIST.-TIMBRES		435	-435	-100,00
- Salaires et traitements	385 857	282 369	103 488	36,85
64110000000 SALAIRES ET APPOINTEMENTS	303 492	251 791	51 701	20,53
64120000000 CONGES PAYES	-410	301	-711	-236,20
64130000000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	31 321	9 802	21 519	219,54
64131000000 INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE	30 754		30 754	N/S
64140000000 PRIMES FIN D ANNEE	20 700	20 475	225	1,10
- Cotisations sociales	77 149	103 018	-25 869	-25,10
64510000000 COTISATIONS A L'URSSAF	78 104	60 649	17 455	28,78
64530000000 COTISATIONS RET. IRP AUTO	24 091	17 148	6 943	40,49
64532000000 COTISATIONS REUNICA	15 380	11 551	3 829	33,15
64540000000 COTISATIONS ASSEDIC	13 915	9 107	4 808	52,79
64582000000 CHARGES S/ CONGES PAYES	-152	146	-298	-204,10
64583000000 COTISATIONS SWISS LIFE	1 050	3 625	-2 575	-71,02
64586000000 CHARGES S/ PRIME FIN D ANNEE	-1 951	0	-1 951	N/S
64750000000 COT.AIST / PHARMACIE	1 136	792	344	43,43
64910000000 INDEMNITES FIN DE CARRIERE	-54 423		-54 423	N/S
Excédent brut d'exploitation	-22 020	31 164	-53 184	-170,65
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	-1,54 %	2,25 %		
+ Reprises sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	12 996	16 692	-3 696	-22,13
68111000000 DOTATION IMMOB INCORPORELLES	1 042	3 367	-2 325	-69,04
68112000000 DOTATION IMMOB CORPORELLES	11 955	13 324	-1 369	-10,26
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant	1 432	1 432		0,00
68174000000 DOTATIONS POUR CLIENTS DOUTEUX	1 432	1 432		0,00
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	12 672	14	12 658	N/S
75800000000 PRDT DIVERS GESTION COURANTE	1 540	14	1 526	N/S
75810000000 DEDITS ET PENALITES PERCUS SUR ACH / VTE	2 898		2 898	N/S
75870000000 INDEMNITES ASSURANCES	8 234		8 234	N/S

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION (suite)	Exercice clos le 31/12/2025 (15 mois)	Exercice précédent 30/09/2024 (12 mois)	Variation absolue (15 / 12)	%
- Autres charges de gestion courante 6580000000 CHARGES DIV DE GESTION COURANTE 6582000000 PENALITES ET AMENDES FISCALES ET PENALES	84 33 51	1 1	83 32 51	N/S N/S N/S
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	-23 861	13 053	-36 914	-282,79
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	-1,66 %	0,94 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées 6610000000 CHARGES D'INTERETS DIVERS 6611000000 INTERETS EMPRUNTS 66110001000 FRAIS ESC/ENC TTE/LCR 66800000000 AUTRES CHG FIN GESTION COURANTE	18 145 6 232 1 589 2 830 7 494	17 973 4 358 3 344 3 684 6 586	172 1 874 -1 755 -854 908	0,96 43,00 -52,47 -23,17 13,79
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	-42 007	-4 920	-37 087	-753,79
Résultat courant / chiffre d'affaires	-2,93 %	-0,35 %		
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion 77110000000 PENALITES PERCUES VE/AC 77258000000 PRODUITS S/ EXERCICE ANTERIEUR 77700000000 QUOTE PART DE SUBV INV DE L EXERCICE		5 210 3 207 1 350 653	-5 210 -3 207 -1 350 -653	-100,00 -100,00 -100,00 -100,00
+ Reprises sur dépréciations et provisions				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion 67120000000 PENALITE ET AMENDE		44 44	-44 -44	-100,00 -100,00
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel		5 166	-5 166	-100,00
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôt sur les bénéfices				
Résultat Net Comptable	-42 007	246	-42 253	N/S
Résultat net / chiffre d'affaires	-2,93 %	0,02 %		

Liasse 26 IS RN

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2026

Désignation de l'entreprise :		ARC CARROSSERIE SARL															1 1 5							
Adresse de l'entreprise		11 rue Gambetta 63360 GERZAT															Durée de l'exercice précédent *		1 1 2					
Numéro SIRET *		3 3 3 0 7 4 4 2 5 0 0 0 1 3															Néant ☐ *							
																	Exercice N clos le,		3 1 1 2 2 10 2 5					
																	Brut		Amortissements, provisions		Net			
																	1		2		3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA																						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB																	AC					
	Frais de développement *	CX																	CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF															10 025		AG		10 025			
	Fonds commercial (1)	AH																	AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ																	AK					
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL																	AM					
	Terrains	AN															1		AO		1			
	Constructions	AP																	AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR															102 902		AS		94 325 8 577			
	Autres immobilisations corporelles	AT															168 651		AU		158 038 10 613			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV																	AW					
	Participations	CS																	CT					
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU																	CV					
	Créances rattachées à des participations	BE																	BC					
	Autres titres immobilisés	BD																	BE					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Prêts	BF																	BG					
	Autres immobilisations financières *	BH															218		BI		218			
	TOTAL (II)	BJ															281 797		BK		262 388 19 409			
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL															155 090		BM		155 090		
		En cours de production de biens	BN															12 855		BO		12 855		
En cours de production de services		BP																	BQ					
Produits intermédiaires et finis		BR																	BS					
Marchandises		BT																	BU					
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV																	BW					
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX															118 415		BY		4 708 113 707			
	Autres créances (3)	BZ															4 767		CA		4 767			
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB																	CC					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD																	CE					
DIVERS	Disponibilités	CF															18 111		CG		18 111			
	Charges constatées d'avance (3)*	CH															9 723		CI		9 723			
	TOTAL (III)	CJ															318 961		CK		4 708 314 254			
	Comptes de régulation	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW																					
		Primes de remboursement des emprunts (V)	CM																					
Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)		CN																						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO															600 758		1A		267 096 333 663			
Renvois : (1) Dont droit au bail :																	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :															Stocks :				Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2026

Désignation de l'entreprise		ARC CARROSSERIE SARL		Néant	☐ *
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....50 000.....)	DA	50 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	173 132		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(92 857)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(42 007)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	88 268		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
TOTAL (III)	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	75 386		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	42 313		
	Instrument financier à terme	DI			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	84 651		
	Dettes fiscales et sociales	DY	40 059		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	2 985		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	245 394			
	Ecart de conversion passif et différences d'évaluation *	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	333 663			
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	245 394			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	68 327			

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ARC CARROSSERIE SARL		Néant ☐ *						
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	48 358	FB			FC	48 358
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	1 413 745	FH		FI	1 413 745	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 462 103	FK		FL	1 462 103	
	Production stockée *					FM	(28 183)	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions (9)					FP		
	Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					FI		
	Autres produits (1) (11)					FQ	12 672	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 446 592	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
Variation de stock (marchandises)*						FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	636 907	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	82 668	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	242 497	
Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	30 862	
Salaires et traitements *						FY	385 857	
Cotisations sociales (10)						FZ	77 149	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{dotations aux amortissements *} (14) \\ \text{dotations aux dépréciations} \end{array} \right.$					GA	12 996
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux dépréciations *					GC	1 432
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						GY		
Autres charges (12)						GE	84	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 470 453		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(23 861)		
opération en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur dépréciations				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				GO			
	Produits de cessions d'immobilisations financières				G2			
Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	18 145		
	Différences négatives de change				GS			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				G3			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	18 145		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(18 145)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(42 007)		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032 SD

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ARC CARROSSERIE SARL		Néant ☐ *		
				Exercice N		
Produits exceptionnels (7)		(VII)	HD			
Charges exceptionnelles (6bis - 6ter - 7)		(VIII)	HH			
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)			HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	1 446 592		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	1 488 599		
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)			HN	(42 007)		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3) Dont	Crédit bail mobilier *		HP	11 839	
		Crédit bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles		A8			
	Dont cotisations facultatives Madelin	A10	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1 2°, al 3)		HS			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2026

Désignation de l'entreprise <u>ARC CARROSSERIE SARL</u>										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ	37 748	D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	12 905	KE		KF				
CORPORELLES	Terrains				KG	1	KH		KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO				
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2	KP		KQ		KR				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS	102 902	KT		KU				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	92 610	KW		KX				
		Matériel de transport *			KY	2 165	KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	48 446	LC		LD	974			
		Emballages récupérables et divers *			LE	19 955	LF		LG	4 500			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ				
	Avances et acomptes				LK		LL		LM				
	TOTAL III				LN	266 080	LO		LP	5 474			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
		Autres participations				8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS					
Prêts et autres immobilisations financières				IT	218	IU		IV					
TOTAL IV				LQ	218	LR		LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	316 950	ØH		ØJ	5 474			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste 1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ	37 748	DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV	2 880	LW	10 025	IX	10 025	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY	1	LZ	1	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	102 902	ML	102 902	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU		MM		MN	92 610	MO	92 610	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	2 165	MR	2 165	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	49 421	MU	49 421	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW	24 455	MX	24 455	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG		NH	271 554	NI	271 554	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	218	2F	218	2G	218		
TOTAL IV				I3		NJ	218	NK	218	2H	218		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	40 628	ØL	281 797	ØM	281 797	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2026

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 5

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ARC CARROSSERIE SARL

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice 2032-NOT-SD

⑥

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

DGFIP N° 2055 SD 2026

Désignation de l'entreprise <u>ARC CARROSSERIE SARL</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développements		CY	37 748	EL		EM	37 748	EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	11 863	PF	1 042	PG	2 880	PH	10 025		
TOTAL I		RK	49 611	RM	1 042	RN	40 628	RO	10 025		
Terrains		PI		PI		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	90 585	QA	3 740	QB		QC	94 325		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	87 768	QE	2 363	QF		QG	90 131		
	Matériel de transport	QH	1 792	QI	338	QJ		QK	2 130		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	40 456	QM	5 256	QN		QO	45 712		
	Emballages récupérables et divers	QP	19 807	QR	257	QS		QT	20 065		
TOTAL II		QU	240 408	QV	11 955	QW		QX	252 363		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	290 019	ØP	12 996	ØQ	40 628	ØR	262 388		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES						
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissements		MD	NI	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW		Total général non venant (NS + NT + NU)	NY	Total général non venant (NW - NY)	NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF			
	UG	UH			
	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ARC CARROSSERIE SARL

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	218	UV		UW	218		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	5 649		5 649				
	Autres créances clients			UX	112 766		112 766				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	300		300				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	753		753				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	3 714		3 714				
	Charges constatées d'avance			VS	9 723		9 723				
	TOTAUX			VT	133 123	VU	132 905	VV	218		
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y								
Autres emprunts obligataires (1)			7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	68 327		68 327					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	7 058		7 058					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A								
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	84 651		84 651					
Personnel et comptes rattachés			8C	9 142		9 142					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	22 248		22 248					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	6 798		6 798					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 871		1 871					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J								
Groupe et associés (2)			VI	42 313		42 313					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	2 985		2 985					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ								
Produits constatés d'avance			8L								
TOTAUX			VY	245 394	VZ	245 394					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	72 810	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

SAGE Experts-comptables Janvier 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

⑨

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2026

Désignation de l'entreprise ARC CARROSSERIE SARL		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *		Exercice N clos le 31/12/2025			
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	7 345	WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	721	XE	8 066	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX		XW	51	
	Amendes et pénalités		WJ	51	Charges financières (art. 39 1 3° et 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7		
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					I8	
		- imposées aux taux de 0 %					ZN			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme					WN			
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)								XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ		
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MS			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
							TOTAL I	WR	8 117	
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								WS	42 007	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV		
			- imposées au taux de 0 %					WH		
			- imposées au taux de 19 %					WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs					XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA			
		Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)							ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							ZY		
	Majoration d'amortissement *							XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies A)	QV	Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	XF		
		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC			
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septedecies)	PB				
	Entreprises nouvelles (44 novies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5	Principe Rurallife - Revitalisation - (FRIR) (44 quaterdecies A)	HT				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)								XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC	XG			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI				
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL				
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II	XH	42 007	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI			XJ	33 890		
		déficit (II moins I)								
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL			XL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *										
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN			XO	33 890		

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2026

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP 2058 A 2026
Extension

ARC CARROSSERIE SARL

REINTEGRATIONS DIVERSES		Montant exercice N
DEDUCTIONS DIVERSES		Montant exercice N

SAGE Experts-comptables Janvier 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N°2058-B-SD 2026

Désignation de l'entreprise <u>ARC CARROSSERIE SARL</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	83 529
Dont déficits transférés de plein droit (art 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	83 529
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	33 890
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	117 419
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	12 098
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9I
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A-2 :		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>ARC CARROSSERIE SARL</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(93 103)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves {	- Réserves légales	ZB				
					- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	246		Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	(92 857)		Report à nouveau	ZG	(92 857)				
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	(92 857)			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)						J7		YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance								YT	21 077	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)						J8		XQ	20 793	
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU	29 087	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	7 682	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV	1 344	
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)						ES		ST	162 515	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	242 497	
IMPÔTS ET TAXES	- CFE et CVAE								YW	7 755	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)						ZS		9Z	23 107	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								YX	30 862	
TVA	- Montant de la TVA collectée								YY	292 519	
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	166 084	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre de 2025) *								ØB	334 812	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%	
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)						Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies								RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					
TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social								JQ		
	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social								JR		
	Revenu brut social (si le montant est négatif)						JS				
	Revenu brut social (si le montant est positif)								JT		

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059 A SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ARC CARROSSERIE SARL

Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
I - Immobilisations*	1	Certification/con	37 748		37 748	
	2	Logiciel	2 880		2 880	
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
			19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+			
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*				
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (2)					
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)					
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)		(A)	(B) (Ventilation par taux)	(C)	

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application de l'article 208 C du CGI.

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ARC CARROSSERIE SARL Néant ☒ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 %

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *rescrit-0* bis du CGI) ❶

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *rescrit-0* du CGI) ❶

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
❶	❷	❸	❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1		
	N 2		
	N 3		
	N 4		
	N 5		
	N 6		
	N 7		
	N 8		
	N 9		
	N 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H
	À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
❶	❷	❸	❹	❺	❻
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1				
	N 2				
	N 3				
	N 4				
	N 5				
	N 6				
	N 7				
	N 8				
	N 9				
	N 10				

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N°2059-D-SD 2026

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) *

Désignation de l'entreprise : <u>ARC CARROSSERIE SARL</u>		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2026

Désignation de l'entreprise: ARC CARROSSERIE SARL		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01/10/2024 et clos le: 31/12/2025		Données en nombre de mois 1 5	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	1 462 103
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
TOTAL 1		OX	1 462 103
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante		OH	12 672
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	12 672
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	700 630
Variation négative des stocks		OQ	110 851
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	141 941
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	84
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	953 506
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	521 269
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	521 269
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	1 462 103
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	0 1 / 1 0 / 2 0 2 4
Date de cessation		HR	3 1 / 1 2 / 2 0 2 5

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N°2059-F-SD 2026



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31122025

N° SIRET

3 3 3 0 7 4 4 2 5 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ARC CARROSSERIE SARL

ADRESSE (voie)

11 rue Gambetta

CODE POSTAL

63360

VILLE

GERZAT

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	0
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	4	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	330
Total des lignes P1 + P2	P5	4	Total des lignes P3 + P4	P6	330

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Nb de parts ou actions			
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	Mme	Nom de famille	FAVIER	Prénom(s)	Pascale			
Nom d'usage		% de détention	10,00	Nb de parts ou actions	33			
Naissance:	Date	03/09/1960	N° Département	63	Commune	Riom	Pays	
Adresse :	N°	Voie	Rue des batignoles					
	Code Postal	Commune	Gerzat	Pays				
Titre (2)	M	Nom de famille	FAVIER	Prénom(s)	Gilles			
Nom d'usage		% de détention	30,00	Nb de parts ou actions	99			
Naissance:	Date	11/11/1956	N° Département	63	Commune	Riom	Pays	
Adresse :	N°	Voie	Rue du verger					
	Code Postal	Commune	La Roche Blanche	Pays	France			

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2025

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F 2026

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Extension 2

ARC CARROSSERIE SARL

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

SAGE EXPERTS-COMPTABLES JANVIER 2026

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2026

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31122025

N° SIRET

3 3 3 0 7 4 4 2 5 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ARC CARROSSERIE SARL

ADRESSE (voie)

11 rue Gambetta

CODE POSTAL

63360

VILLE

GERZAT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

SAGE Experts-comptables janvier 2025

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

		N° 2065-SD 2026	
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) <i>Timbre à date du service</i>			
IMPOT SUR LES SOCIETES			
Exercice ouvert le	01102024	et clos le	31122025
		Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre		☒	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case		☐	
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
ARC CARROSSERIE SARL 11 rue Gambetta 63360 GERZAT			
SIRET	3 3 3 0 7 4 4 2 5 0 0 0 1 3	Mél : cpinet@arccarrosserie.fr	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées	Fabrication de carrosseries et remorques		Si vous avez changé d'activité, cochez la case
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	Déficit
			33 890
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values			
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	
		PV exonérées (art 238 quinquies)	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	☐
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)			
5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES) : Base d'imposition CA : Taux d'imposition			
6. Contribution pour les grandes entreprises de transport (CTM) : Base d'imposition Taux d'imposition			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %			
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr			
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
Tél :		Tél :	
ECF ☐ Prestataire :		Identité du déclarant :	
		Date : 11042026 Lieu : GERZAT	
		Qualité et nom du signataire : GILLES FAVIER	
		Signature :	

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
2026

G

RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾

payées par la société elle-même

a

payées par un établissement chargé du service des titres

b

Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾

c

Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées

d

Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾

e

f

g

h

Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾

i

Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI

j

Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾

Total (a à h)

H

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI):
* SARL, tous les associés;
* SCA, associés gérants;
* SNC ou SCS, associés en nom ou commandités
* SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants

Pour les SARL

Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.

Montant des sommes versées:

à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits

à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement

à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6

Indemnités forfaitaires

Remboursements

Indemnités forfaitaires

Remboursements

1

2

3

4

5

6

7

8

Pascale FAVIER

33

Rue des batignoles Gerzat

Gilles FAVIER Gérant

99

Rue du verger 63670 La Roche Blanche

Maurice FAVIER

99

Rue des batignoles 63360 GERZAT

François TOSOLINI

99

Avenue de la gare GERZAT

I

DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES

à 0 %

à 15 %

à 19 %

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁴⁾

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁵⁾

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

K

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

SAGE Experts-comptables, janvier 2026

SARL SAUVESTRE TANGUY ET ASSOCIES

Page 53



Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067
(2026)

ANNÉE ou exercice

Désignation de l'entreprise ARC CARROSSERIE SARL
Adresse 11 rue Gambetta 63360 GERZAT

du 01/10/2024
au 31/12/2025

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

**TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	154
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	230
Total	384

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice . .2025 . . . (total col.9 + total col.10) 10	384	- de l'exercice . .2025 . . . 10	
- de l'exercice précédent 10		- de l'exercice précédent 10	
Nom et qualité du signataire GILLES FAVIER Gérant		À GERZAT , le 11042026 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2026	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI		2464	
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)				
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice				
A- Règles de droit commun				
Charges financières nettes de l'exercice	a			
EBITDA fiscal de l'exercice	b			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)			
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé				
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d			
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e			
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f			
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation				
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g			
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h			
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report				
A- Suivi des charges financières nettes en report				
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i			
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)			
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)			
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)			
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k			
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) + (i bis) - (j) + (k)	l			
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report				
	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2026	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468
(A souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)							
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %							
1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit imposable à 10 % 7b	
Total							
2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement							
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément					
Total							